

Chapitre 2.4 page 20

L'Etat doit aussi jouer un rôle indispensable d'impulsion dans le domaine économique **et être un entrepreneur**.

L'émission de crédits productifs publics à un taux de 1.5 à 2% permettra à la France et/ou à l'Union Européenne par l'intermédiaire de la BEI par exemple d'émettre de la monnaie orientée pour le développement de l'Homme et de la nature. Aujourd'hui, les émetteurs de monnaies par l'intermédiaire du crédit sont privés : il s'agit là de monétarisme. Les banques centrales ne jouent qu'un rôle de régulateur entre les différentes monnaies. L'Etat ne peut être seul décideur de la politique monétaire. On peut imaginer un collège d'experts élu par les électeurs de la profession financière (Il y aussi des syndicats dans le milieu bancaire) afin de définir les règles monétaires et aussi de réglementer leur profession.

Les intérêts privés ne pensent qu'à court terme. Aucun développement à long terme n'est possible dans les conditions actuelles sans avoir recourt à des taux au final usuriers d'où l'endettement actuel de la France et de ses collectivités.